

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION et D’AFFICHAGE

1^{er} décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 7 décembre à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames GALMEL Isabelle, LECONTE Marie-France, LERAUX Muriel, MALERBA Lydie, ROUCHERE Anne-Marie
Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Mme FORNERET Sarah qui donne pouvoir à **Mme MALERBA Lydie**
Mme YBERT Sandra qui donne pouvoir à **Mme MALERBA Lydie**
Mr AUBIN Luc qui donne pouvoir à **Mr CHATELLIER Julien**
Mme JOUANNE Lydie qui donne pouvoir à **Mme LERAUX Muriel**

Absent(s) : non excusé :

Secrétaire de séance : Mme GALMEL Isabelle

Nombre de conseillers en exercice :

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Pouvoirs : 4

Votants : 15

Accusé de réception en préfecture
050-215000845-20231215-DEL20231207-02-DE
Date de transmission : 15/12/2023
Date de réception préfecture : 15/12/2023

DEL 2023/12/07-02

VOTE TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE

A l'unanimité des votants, le conseil municipal détermine les tarifs des concessions dans le cimetière comme suit et ce à partir du 10 décembre 2023 :

- * Concession de deux mètres carré : trentenaire : 200 €.
- * Concession de deux mètres carré : cinquantenaire : 300 €.

Columbarium. Cavurnes :

- * Concession trentenaire/case : 100 €
- * Concession cinquantenaire/case : 150 €

Ces concessions seront renouvelables 1 fois.

Cette délibération annule et remplace la délibération numéro **17092020/032**

La secrétaire de séance
Isabelle GALMEL



Le Maire
Rodolphe JARDIN

